

## Région → Actualité

BESSINES ■ L'extension de la capacité de stockage d'Areva fait débat

## « Priorité à la réhabilitation »

Le commissaire enquêteur était à la mairie de Bessines hier, dernier jour de l'enquête publique qui porte sur le projet d'AREVA. Les opposants l'ont rencontré.

Maurice Fougeras

maurice.fougeras@centrefrance.com

Le gestionnaire des mines d'uranium a l'intention d'ouvrir un centre de stockage de 200.000 m<sup>3</sup> de déchets radioactifs dans l'ancienne mine à ciel ouvert de Belzanne. Le commissaire a trois semaines devant lui avant de rendre son rapport à la préfecture, laquelle décidera ou non d'autoriser le stockage. Si la réponse est favorable, AREVA pourra commencer les travaux en avril 2014.

Mais le site en question, à trois kilomètres de Bessines, est systématiquement montré du doigt par les associations de défense de l'environnement. Hier après-midi, Sources et rivières du Limousin et l'association des Habitants et Amis de Bellezane (HAB) ont tenu à être présentes pour la clôture de l'enquête. « Notre intention n'est pas de retarder le projet mais de l'écartier » assurent-elles. Charles-Antoine



« ON EST LÀ ». Les opposants au nouveau projet de stockage ont rencontré hier après-midi le commissaire enquêteur à la mairie de Bessines. De gauche à droite, Antoine Gatet, Dominique Bergot, Charles-Antoine de Rouvre et Julien Mathieu. PHOTO PASCAL LACHENAUD

de Rouvre et Julien Mathieu, porte-paroles de HAB, sont claires : « la priorité est la réhabilitation du site de Belzanne qui n'est pas étanche. Des résidus de traitement ont été déposés au fond. Aréva nous dit qu'il n'y a pas de liens directs et avérés entre la pollution et l'exploitation minière. Mais avant de remettre d'autres déchets, il faut régler les problèmes existants de fuites et inévitablement de pollution. Les riverains ont

supporté les nuisances, le silence et le flou. Ils ne veulent pas en reprendre pour 20 ans ».

## Pour un site vierge

Antoine Gatet, juriste de Sources et rivières du Limousin, est déjà sur la défensive : « si l'arrêté préfectoral passe, nous irons dès le lendemain au tribunal administratif par rapport à l'enjeu sur l'environnement. Le site de Belzanne pollue actuellement avec 50.000 m<sup>3</sup> de

boues radioactives. Les systèmes de drain sont bouchés et ne fonctionnent plus. On attend la réduction de la pollution à la source et il faut donc revoir l'ensemble des sites ». Les opposants se plaignent de n'avoir aucune information sur la provenance des futurs déchets et préconise de trouver deux hectares sur un site nouveau afin d'installer un centre de stockage fiable où tout pourrait être contrôlé. ■

MUNICIPALES A B

Le Parti socialiste  
« rassemble »

Face à une situation compliquée à Bellac, la direction socialiste de la Haute-Vienne tape du poing sur la table et menace de prendre des sanctions.

L'annonce du ralliement de dix conseillers, quatre adjoints, de la majorité municipale sortante à la liste dite d'union de gauche qui sera conduite par le conseiller général (ADS-Terre de Gaule) Claude Peyronnet a provoqué une vive réaction de la part du Parti socialiste dont le premier secrétaire fédéral, Laurent Lafaye, s'est fendu, hier, d'un communiqué sans équivoque pour rappeler « Daniel Courivault » candidat du PS aux élections municipales, élu par une large majorité de militants de la section de Bellac. Lui seul ne doit donc se prévaloir du nom socialiste et conduire le rassemblement de toutes les composantes de gauche, configuration qui avait permis la victoire du PS et de ses partenaires en 2008. »

Laurent Lafaye a également mis fin à toute responsabilité au sein de la fédération de Viv



Tous

Grand  
de chrys